



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

JO 2030 : développement des infrastructures de transport pour l'axe Grenoble-Gap

Question orale n° 202

Texte de la question

Mme Sophie Ricourt Vaginay attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les infrastructures de transport durant les JO d'hiver 2030, notamment pour l'axe Grenoble-Gap. Les jeux Olympiques d'hiver doivent se dérouler dans les Alpes françaises, un événement international qui engage le pays et mobilise des moyens considérables. Pourtant, à quelques années de l'échéance, le Comité d'organisation (COJOP) demeure sans directeur, les sites ne sont toujours pas définitivement arrêtés et la garantie de l'État, signée par Michel Barnier, a été inscrite au budget sans aucun débat parlementaire. Dans ce contexte d'incertitude, la question des infrastructures de transport est plus que jamais centrale. Depuis des décennies, l'absence d'une liaison performante entre le nord et le sud des Alpes, notamment entre Grenoble et Gap, constitue un frein majeur au développement de ces territoires. Le prolongement de l'autoroute A51, pourtant essentielle pour le désenclavement des Alpes du Sud, a été abandonnée sous le ministère de Mme Voynet pour des raisons écologiques et financières, sans qu'aucune alternative crédible n'ait été mise en œuvre. Les investissements massifs consentis pour d'autres projets autoroutiers ailleurs en France démontrent que la question budgétaire est avant tout une affaire de choix politique. Faudrait-il conclure que les territoires alpins ne sont pas une priorité pour ce Gouvernement ? Alors que les besoins en mobilité n'ont jamais été aussi pressants et que les JO exigent des infrastructures à la hauteur, le Gouvernement compte-t-il enfin assumer ses responsabilités et engager un projet structurant pour assurer la connexion entre le nord et le sud des Alpes ? Les habitants, les acteurs économiques et les élus locaux attendent des réponses claires et des engagements concrets. Elle souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Ricourt Vaginay](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2^e circonscription) - UDR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 202

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)